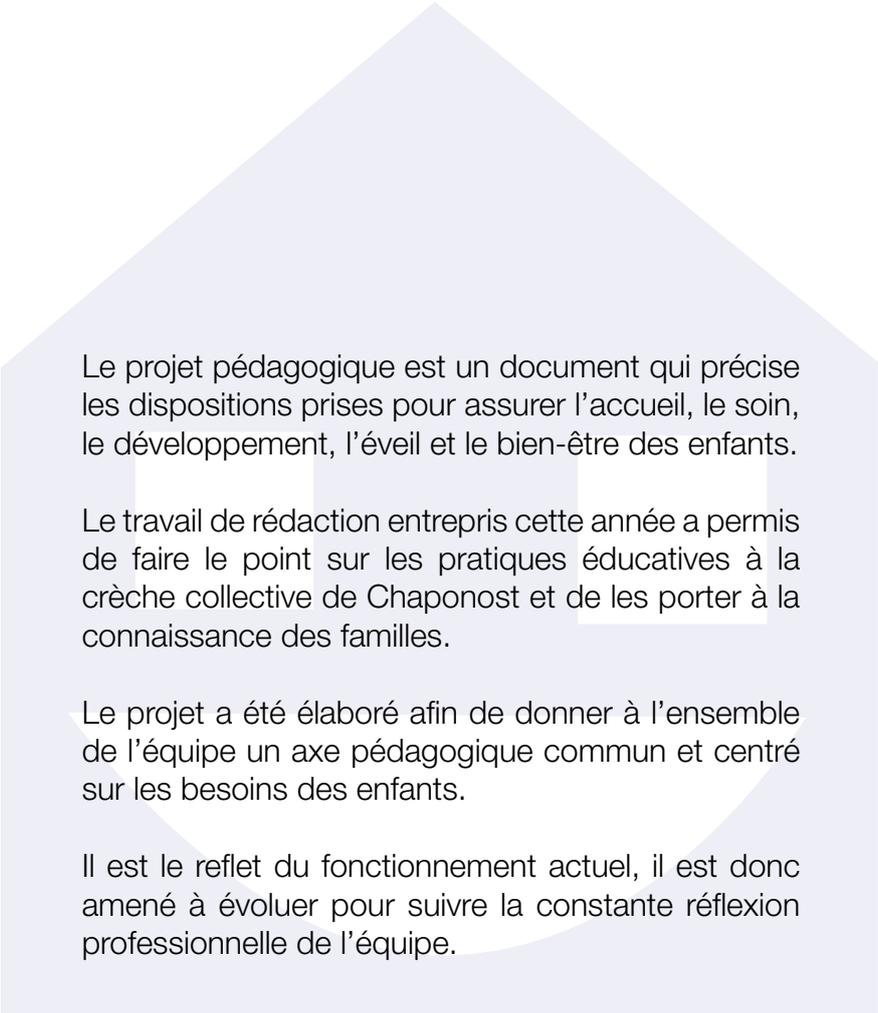
 **CRÈCHE COLLECTIVE**
LES GALIPETTES
PROJET PÉDAGOGIQUE

commune de

 **Chaponost**



Le projet pédagogique est un document qui précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants.

Le travail de rédaction entrepris cette année a permis de faire le point sur les pratiques éducatives à la crèche collective de Chaponost et de les porter à la connaissance des familles.

Le projet a été élaboré afin de donner à l'ensemble de l'équipe un axe pédagogique commun et centré sur les besoins des enfants.

Il est le reflet du fonctionnement actuel, il est donc amené à évoluer pour suivre la constante réflexion professionnelle de l'équipe.



LES GALIPETTES

LES LOCAUX P.5
L'EQUIPE P.6

LA PÉDAGOGIE

LES OBJECTIFS P.9
LES PRINCIPES P.9
LA RELATION ENFANT-ADULTE P.9
LE DOUDOU ET LA SUCETTE P.11

LA VIE AUX GALIPETTES

L'ADAPTATION P.13
L'ACCUEIL AU QUOTIDIEN - LES TRANSMISSIONS P.14
LA PLACE DES PARENTS - LES TEMPS FORTS P.15

LA JOURNÉE À LA CRÈCHE

LE REPAS P.17
LE SOMMEIL P.19
L'HYGIENE P.21
LA SANTE - LES SOINS P.22
LE JEU LIBRE P.23
LES ACTIVITES DE DÉCOUVERTE P.25





LES GALIPETTES



L'EAJE « LES GALIPETTES » est la crèche collective de la commune de Chaponost qui gère également une crèche familiale, une micro-crèche et un relais assistantes maternelles.

Ouverte depuis 1989, elle offre 35 places d'accueil régulier ou occasionnel.



LES LOCAUX

La crèche occupe un bâtiment de plain-pied entouré de trois jardins.

L'entrée meublée de placards vestiaires est commune aux deux espaces de vie des enfants, elle donne aussi accès au bureau, à des sanitaires pour adultes et à une petite pièce qui est utilisée pour des activités de peinture ou de collage.

L'unité de vie des bébés dispose d'une salle de jeux, de deux dortoirs, d'une salle à manger et d'une salle de changes.

L'unité de vie des grands comprend une salle de jeu aménagée en différents espaces dont une partie est meublée de tables et de chaises (elle est utilisée pour les repas et pour les activités sur table) ; deux dortoirs et une salle de changes.

Une salle polyvalente appelée « la serre » permet des jeux moteurs et des activités en grands groupes. Nous y recevons les parents lors des événements festifs.

L'entrée située sur la rue dessert la cuisine, la buanderie, le vestiaire du personnel et trois locaux de rangement.

L'ÉQUIPE

LA PUÉRICULTRICE (diplôme d'État d'infirmière puéricultrice) est la directrice de la crèche.

Ses tâches sont de trois ordres :

1- Elle coordonne l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du **projet d'établissement**, elle encadre l'équipe pour garantir la **qualité de l'accueil** de l'enfant et de sa famille.

2- Elle est chargée de la **surveillance para médicale** des enfants qui comprend : l'hygiène, la diététique, la surveillance des signes de maladie et l'application des mesures à prendre en cas d'urgence.

3- Elle assure la **gestion administrative** de la structure ainsi que l'**organisation** de la vie matérielle de l'établissement.

LE MÉDECIN PÉDIATRE est responsable du bon **état sanitaire de la structure**, il s'assure de l'application des mesures préventives d'hygiène ainsi que des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse.

Il établit les protocoles d'action dans les situations d'urgence. Il rencontre les familles au moment de la **visite médicale** d'entrée à la suite de laquelle il décide de l'admission de l'enfant dans la structure.

Il reçoit les familles quand il le juge utile ou quand les parents le demandent.

LA SECRÉTAIRE apporte son concours à la gestion administrative de la crèche, elle est en particulier chargée de la **gestion des présences** des enfants, de la **facturation** et des **encaissements** des participations financières des familles.



LES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE (diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture) et **LES ASSISTANTES DE CRÈCHE** (qui ont le plus souvent un CAP petite enfance) interviennent dans toute la vie quotidienne des groupes d'enfants.

Elles assurent le **bien-être des enfants** dans les soins d'hygiène et de confort ainsi que dans la prise en charge relationnelle individuelle et collective.

Elles proposent des **activités de jeu** selon les priorités définies en équipe et accompagnent les enfants dans l'acquisition de leur **autonomie**.

Elles entretiennent autour de l'enfant un **cadre de vie adapté et agréable**.

Les auxiliaires de puériculture secondent la puéricultrice dans les soins infirmiers donnés aux enfants.

L'ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS (diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants)

En participant à l'encadrement des enfants, elle intervient dans la dimension éducative de la vie à la crèche au moment des activités de jeu et dans tous les temps de la vie quotidienne. Elle a la responsabilité de l'organisation de la mise en œuvre du projet pédagogique.

LA CUISINIÈRE

Elle assure le **préparation** et le **service** des repas.

Elle gère le fonctionnement de la cuisine et les approvisionnements.

Elle propose des **menus** qui sont validés par la puéricultrice et le pédiatre.

LES AGENTS D'ENTRETIEN

Elles assurent l'entretien des locaux pour offrir aux enfants un cadre de vie **sain et agréable**.







LA PÉDAGOGIE



LES OBJECTIFS

- > ACCUEILLIR L'ENFANT ET SA FAMILLE
- > ASSURER LE BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT
- > AIDER L'ENFANT À GRANDIR, À S'ÉPANOUIR
- > PERMETTRE À L'ENFANT DE SE SOCIALISER

LES PRINCIPES

L'enfant et sa famille sont accueillis avec respect, ils sont l'objet d'une attention bienveillante.

L'enfant est pris en charge au plus près de ses besoins individuels, dans le cadre du fonctionnement collectif de la structure.

Le **fonctionnement** est construit d'après les connaissances professionnelles des membres de l'équipe, il est évalué d'après les observations du comportement et des réactions de l'enfant et du groupe d'enfants.

LA RELATION ENFANT-ADULTE

Pour être disponible à ses expériences et curieux du monde qui l'entoure, le jeune enfant doit être en paix avec lui-même et avec son entourage. Ce sentiment de **sécurité affective** apparaît quand l'enfant se sent en confiance avec l'adulte qui l'encadre.

Pour faire naître cette **confiance**, les professionnelles de la crèche sont attentives à répondre aux besoins physiologiques de chaque enfant autant qu'à ses besoins psycho affectifs en proposant un encadrement adapté à son jeune âge où il se sente contenu.

Cet encadrement demande de créer pour l'enfant :

UNE COMMUNICATION DE QUALITÉ

La communication avec le tout petit passe d'abord par les gestes. L'adulte s'occupe de l'enfant avec des **gestes doux** et suffisamment assurés tout en restant attentive à ses réactions, au tonus de son corps et aux mimiques de son visage pour ajuster sa pratique aux émotions de l'enfant. Ces gestes sont accompagnés par **la parole**.

La relation affective qui naît obligatoirement entre les professionnelles et les enfants est indispensable au **bien-être de l'enfant et à son développement**, c'est dans cette enveloppe « maternante » que l'enfant grandit.

À la crèche cette relation reste professionnelle et donc différente de celle qui existe dans la famille ; ainsi, par exemple, le baiser reste exceptionnel et les petits noms affectueux ne sont pas souhaitables, l'enfant est appelé par son prénom.

L'attention bienveillante que l'adulte porte à l'enfant garde une certaine distance.

LA STABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Le temps est organisé avec régularité pour que les « événements » de la vie quotidienne soient prévisibles et que l'enfant se sente sécurisé par les repères qui annoncent les changements de situation.

Les locaux sont aménagés au mieux pour satisfaire les besoins des enfants en fonction de leur stade de développement, les changements apportés au fil du temps sont toujours partiels, une partie du matériel reste identique pour que les enfants gardent des repères.

LA MISE EN PLACE DE RÈGLES

Donner des limites à l'enfant, c'est le protéger des dangers physiques, c'est aussi le protéger de l'angoisse qu'il éprouve s'il est laissé seul face au sentiment de toute puissance qui habite les enfants à cet âge. L'enfant petit vit dans un principe de plaisir et doit se confronter au principe de réalité ; cette confrontation qui le contrariera fort au début lui permettra de grandir et de connaître un meilleur sentiment de sécurité.

L'enfant a des besoins et des désirs, le rôle de l'adulte est

de satisfaire les besoins ; il doit entendre ses désirs sans être obligé de répondre à tous.

À la crèche, les règles sont simples, elles ont pour objectif de garantir la sécurité physique (éviter de se mettre en danger) et le respect des personnes, enfants comme adultes.

La cohésion des adultes est nécessaire à tout moment.

Les interdits sont énoncés le plus simplement possible, ils sont adaptés à l'âge des enfants.

Les réactions de frustration des enfants peuvent s'exprimer mais la règle est appliquée.

Ce sont les actions des enfants qui sont jugées et non leur personne.



LE DOUDOU ET LA SUCETTE

Les enfants apportent souvent de la maison un objet favori dénommé doudou et/ou une sucette. Les observations et la réflexion de l'équipe ont amené les professionnelles à donner à ces objets une place légèrement différente dans le fonctionnement quotidien.



Le **doudou** fait le lien entre la maison et la crèche, il est souvent un consolateur et un appui pour l'enfant qui éprouve une difficulté momentanée.

À la crèche chaque enfant peut avoir son doudou à disposition quand il le souhaite pour autant que cela n'entrave pas trop ses activités (lors des jeux moteurs par exemple).

Lors de certaines activités salissantes (repas ou sortie dans le jardin...) risquant de mettre le doudou hors service pour le reste de la journée, les enfants sont invités à le poser, si besoin à portée de regard, avant le début de ces activités...

Il arrive qu'une négociation soit nécessaire à l'accord des parties en présence...

La **sucette** par contre satisfait chez l'enfant un besoin de succion qui le tourne plus vers soi-même et ne favorise pas vraiment l'ouverture et la découverte ; chez l'enfant plus grand elle n'aide pas aux échanges par le langage.

Hors des moments de sommeil, de fatigue ou de chagrin aigu, l'enfant est invité à donner sa sucette à l'adulte qui la range pour libérer l'activité de l'enfant.

Les enfants acceptent le plus souvent ce fonctionnement, ils confient leur sucette à l'adulte et viennent la demander quand ils en éprouvent le besoin.





LA VIE AUX GALIPETTES ET TES

Les enfants sont accueillis en deux groupes d'âge : « les petits » et « les grands ». Ces deux groupes sont le plus souvent stables sur une année scolaire, le personnel de chaque groupe fait évoluer les modalités de soin et les activités de jeu en fonction de l'âge et du développement des enfants.

L'ADAPTATION

OBJECTIFS :

> PERMETTRE À L'ENFANT ET À SES PARENTS

D'ACCEPTER LA SÉPARATION

> CONSTRUIRE LES BASES D'UN ACCUEIL SEREIN

POUR L'ENFANT ET SES PARENTS

> FAIRE NAITRE LA CONFIANCE

Avant l'entrée de l'enfant à la crèche une période d'adaptation est mise en place pour permettre à l'enfant et à ses parents de découvrir ce nouveau lieu de vie et aux professionnelles de faire connaissance avec cette famille et de recueillir les informations qui leur permettront de répondre aux besoins de l'enfant dans les premiers jours de son arrivée.

Ces moments passés ensemble sont l'occasion de créer une relation qui permettra de partager l'attention portée au bien-

être de cet enfant tout au long de son séjour et de trouver avec sa famille les repères qui l'aideront à éprouver un sentiment de continuité lors du passage d'un lieu de vie à l'autre.

Les premières fois, les parents sont invités à visiter la crèche et à découvrir ses fonctionnements, ils rencontrent les personnes présentes.



La professionnelle qui les accueille s'informe des besoins et des habitudes de l'enfant, elle fait connaissance avec lui et commence à lui faire découvrir ce nouveau lieu.

Ensuite une entrée progressive est mise en place pour permettre à l'enfant de vivre au mieux la séparation avec ses parents et son intégration dans un autre cadre de vie.

Au début deux personnes sont désignées pour accueillir l'enfant, il fera peu à peu connaissance avec le reste de l'équipe.

Le temps consacré à cette mise en place est important pour la qualité future de l'accueil et pour la création d'une relation sereine entre l'enfant et les professionnelles.

La durée de l'adaptation varie d'un enfant à l'autre, il faut prévoir de rester disponible et de prendre plus de temps, si besoin, pour faciliter l'acceptation de la nouvelle situation par l'enfant.

L'ACCUEIL AU QUOTIDIEN, LES TRANSMISSIONS

OBJECTIFS :

- > FAIRE DÉCOUVRIR AUX PARENTS LE QUOTIDIEN DE LEUR ENFANT À LA CRÈCHE, LEUR PERMETTRE DE LAISSER LEUR ENFANT EN TOUTE CONFIANCE
- > PERMETTRE À L'ENFANT DE PASSER UNE BONNE JOURNÉE DANS LA STRUCTURE

Chaque jour une professionnelle se rend disponible pour accueillir l'enfant et ses parents. Elle prend connaissance des informations utiles au bon déroulement de la journée.

Elle accompagne le temps de la séparation en portant toute son attention aux réactions de l'enfant et aux besoins des parents.

Elle prend en compte les habitudes de l'enfant pour lui permettre de quitter ses parents et d'entrer dans le groupe avec le maximum de sérénité possible, sans lui cacher que son parent va le laisser et reviendra le chercher tout à l'heure. Elle accompagne ce moment parfois difficile pour l'enfant en respectant ses émotions et en le consolant si besoin.

Les informations sur la journée sont transmises aux parents au moment où ils viennent chercher leur enfant.

La professionnelle qui reçoit les parents est attentive à laisser à l'enfant le temps dont il a besoin pour des retrouvailles sereines, ce temps est souvent plus long pour l'enfant que pour l'adulte.



Les temps d'accueil sont aussi l'occasion d'échanges avec les parents autour de la vie de leur enfant à la crèche, de ses progrès et de son comportement.

Une bonne connaissance mutuelle permet de créer la confiance et aide l'enfant à investir la crèche comme un lieu de sécurité et d'y passer une bonne journée.

LA PLACE DES PARENTS, LES TEMPS FORTS

La relation qui se met en place entre les parents et les professionnelles qui s'occupent de leur enfant a pour objectif le bien-être de l'enfant et sa bonne adaptation à la crèche.

La même attention est portée à toutes les familles même si les demandes et les besoins sont différents.

La relation reste dans le domaine de l'intérêt partagé pour cet enfant et exclue une trop grande familiarité.

Les parents sont invités à visiter les locaux de la crèche au moment de l'adaptation et au moment où leur enfant est intégré dans le groupe des grands.

Chaque jour ils ont accès à la salle de bains des bébés pour les soins à leur enfant mais les allers et venues dans les pièces de vie des enfants sont limités afin de respecter la tranquillité du groupe d'enfants.

Des soirées portes ouvertes peuvent être organisées pour donner l'occasion aux parents de découvrir les différents moments de la vie de leur enfant dans la crèche et pour échanger avec l'équipe sur la pédagogie et l'organisation de la journée.

La vie de la crèche est ponctuée de temps forts que les parents sont invités à vivre avec les enfants et l'équipe.

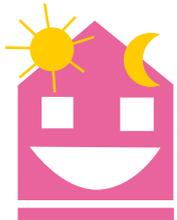
Deux fêtes sont habituellement offertes aux enfants et à leur famille chaque année, le plus souvent avant Noël et avant les vacances d'été.

Leur objectif est simplement de partager des moments agréables avec les enfants ; Ils peuvent ressentir la cohésion des adultes autour d'eux et de leur bien-être et ainsi percevoir la crèche comme un lieu de sécurité.

Quand une sortie est organisée les parents sont invités à accompagner les enfants et à partager avec eux ces moments de découverte et d'aventure.







LA JOURNÉE À LA CRÈCHE



LE REPAS

OBJECTIFS :

> SATISFAIRE LES BESOINS PHYSIOLOGIQUES ET LA CROISSANCE

> ACQUÉRIR L'AUTONOMIE, DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX ALIMENTS

ET DES CONSISTANCES VARIÉES

> DÉCOUVRIR LA DIMENSION SOCIALE DU REPAS ET LES

PREMIÈRES RÈGLES DE BONNE TENUE À TABLE

Les repas sont préparés sur place par la cuisinière conformément aux préconisations diététiques et d'hygiène.

Les menus sont établis par la cuisinière et la puéricultrice et validés par le pédiatre.

La cuisinière est tenue informée des régimes particuliers et de l'évolution du repas des enfants.

Elle passe à la fin du repas, rencontrer les enfants pour connaître leurs réactions.

GROUPE DES PETITS

Le lait maternel est reçu dans le respect de la chaîne du froid, il est mis au réfrigérateur dès son arrivée.

Un lait pour nourrissons est proposé par la structure, les

parents qui le souhaitent apportent le lait pour leur enfant.

Les biberons sont préparés le matin pour les deux repas et stockés au réfrigérateur.

Les horaires de repas suivent les besoins individuels du nourrisson. Lors de la diversification alimentaire, nous laissons l'initiative de l'introduction des nouveaux aliments aux parents : elle est relayée par la structure en suivant le menu du jour.



Les quantités sont adaptées à l'acceptation et à l'appétit de l'enfant.

Lorsque l'enfant est à quatre repas variés, son repas suit le menu de la crèche.

Le repas des bébés commence à onze heures, les enfants mangent à tour de rôle avec un adulte, sur les genoux, dans un transat, une chaise haute ou à table selon son âge.

Avant le repas, les enfants sont regroupés pour un **temps de chansons** qui annonce le repas et aide les enfants à se repérer dans le déroulement de la matinée.

Le repas est un moment de relation individuelle où l'adulte parle à l'enfant. Le temps de **manger à son rythme** lui est donné.



Au fur et à mesure que les enfants grandissent, nous leur proposons de **découvrir de nouveaux aliments**, de nouvelles consistances (petits morceaux), et de manger à la cuillère.

Les entrées sont proposées quand l'enfant est capable de manger des morceaux.

Le désir de l'enfant de **toucher les aliments** est respecté mais encadré par l'adulte.

Peu à peu, selon son évolution et son désir, l'enfant apprendra à tenir puis à utiliser la cuillère.

Les parents sont informés le soir du déroulement du repas, du comportement de leur enfant et de ses découvertes.

GROUPE DES GRANDS

Le moment du repas est précédé d'un regroupement consacré à des chansons, rituel qui permet aux enfants de prévoir ce qui va se passer.

Les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains avant de passer à table.

Chaque enfant retrouve sa place à table, il s'installe et met sa serviette avec, si besoin, l'aide de l'adulte qui encadre la table.

Le menu comprend une entrée, un plat de viande, poisson ou œuf accompagné de légumes ou de féculent, d'un laitage ou d'un fruit et d'une tranche de pain.

L'eau est servie à volonté dès le début du repas.

Les enfants découvrent des aliments variés : goût, couleur, consistance.

Les enfants sont sollicités pour **goûter tous les aliments**, s'ils refusent, leur assiette reste devant eux à disposition (l'envie peut avoir besoin d'un peu de temps), le plat suivant est servi comme aux autres.

Rien ne sera donné en plus pour compenser le plat refusé.

Au goûter sont proposés : un féculent, un fruit cru ou cuit, un produit laitier ainsi que de l'eau.

Les enfants sont servis en fonction de leur appétit et en tenant compte, s'il y a lieu, des recommandations de leur médecin.

Pour donner de bonnes habitudes alimentaires **les laitages** sont proposés avec **très peu de sucre ou pas du tout**.

Le repas est un temps d'échanges, une ambiance calme et sereine est recherchée.

Les enfants sont accompagnés dans leur socialisation à travers les règles de bonne tenue à table et de courtoisie.

Après le repas les enfants se nettoient le visage et les mains, ils sont invités à mettre seuls leur serviette de table et leur gant dans le seau à linge.

Les parents sont informés des faits marquants liés au repas et du comportement de leur enfant s'ils le souhaitent.

Les anniversaires sont fêtés à la crèche si les parents le proposent, ils apportent un gâteau et nous leur demandons d'éviter les sucreries.

LE SOMMEIL

OBJECTIFS :

- > **SATISFAIRE LE BESOIN PHYSIOLOGIQUE DE SE REPOSER**
- POUR RÉCUPÉRER DES FATIGUES DE LA JOURNÉE ET POUR**
- PERMETTRE UN BON DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE**
- ET PSYCHOLOGIQUE**

Les enfants sont couchés dans des lits à barreaux ou sur des couchettes pour les plus grands.

Les bébés sont couchés sur le dos sans oreiller ni tour de lit ils sont couverts d'une turbulette si besoin.

Les enfants plus grands sont couchés sur une couchette, couverts si nécessaire d'un drap et d'une couverture.

Chaque enfant a son lit personnel.

Les enfants couchés sont l'objet de l'attention constante de l'adulte.



GROUPE DES PETITS

Les enfants sont couchés quand des signes de fatigue sont observés, en respectant au mieux leur rythme personnel.

Ils sont déshabillés et changés si besoin, l'adulte vérifie si un soin de nez est nécessaire, les rituels de coucher sont respectés.

L'autonomie à l'endormissement est recherchée, un enfant qui a des difficultés à s'endormir seul sera accompagné par un adulte tout en restant dans son lit.

L'endormissement dans la salle de jeu n'est pas souhaitable, il doit rester exceptionnel.

Un enfant qui ne s'endort pas, après un temps raisonnable, est relevé.

Les enfants plus grands qui font la sieste en début d'après-midi entrent progressivement dans la vie en groupe et vont se coucher ensemble, ils apprennent à rejoindre seuls leur lit en emportant leur doudou et sucette s'ils en ont.

Au réveil l'enfant est levé s'il a assez dormi, sans précipitation.

GROUPE DES GRANDS

Dans le groupe des grands les enfants font la sieste après le repas ; ils vont se coucher en groupe.

Un temps de regroupement précède l'entrée au dortoir, il permet le retour au calme et a valeur de rituel pour les enfants.

Chaque enfant retrouve ses objets personnels dans son lit (doudou, sucette).

En grandissant les enfants apprennent à monter dans leur lit et à s'installer, l'adulte passe remonter les barrières et s'assurer de leur confort.

Un adulte accompagne l'endormissement et surveille le groupe.

Les enfants réussissent petit à petit à respecter le sommeil de leurs camarades même s'ils sont plus longs à s'endormir.

Un enfant qui ne s'endort pas prendra le temps de se reposer un temps suffisant.

Les enfants qui ont dormi se lèvent pour rejoindre la salle de jeux, en faisant attention à ne pas réveiller les autres.

Un enfant qui en manifeste le besoin sera couché en dehors du temps de sieste du groupe.



L'HYGIÈNE

(Change, lavage des mains et du visage, mouchage)

OBJECTIFS :

- > PRÉSERVER LE BON ÉTAT DE LA PEAU
- > ACQUÉRIR DE BONNES HABITUDES DE VIE
- > PARTAGER UN MOMENT PRIVILÉGIÉ AVEC L'ADULTE
- > AU MOMENT DE CHAQUE SOIN D'HYGIÈNE L'ENFANT EST AVERTI DE CE QUI VA SE PASSER

LAVAGE DES MAINS ET DU VISAGE

Avant et après le repas, après une activité salissante.

Le visage est nettoyé avec un gant de toilette et de l'eau.

Les mains sont lavées, avec du savon, sous le robinet ou à l'aide d'un gant selon le lieu et l'âge de l'enfant.

La participation de l'enfant est sollicitée, quand il a grandi il peut mettre son gant et son bavoir dans le panier à linge seul s'il le souhaite.

Chez les grands, un miroir permet de vérifier le résultat.

MOUCHAGE

Chaque fois que nécessaire les enfants sont mouchés, les soins de nez sont effectués si besoin, un peu de crème est appliquée en cas d'irritation.

Peu à peu les enfants apprennent à souffler dans le mouchoir puis pour les plus grands à se moucher seuls et à jeter le mouchoir à la poubelle.



LE CHANGE

La couche est changée chaque fois que nécessaire et habituellement trois fois par jour.

Le change est réalisé avec douceur et dans le souci du confort et du respect de l'intimité de l'enfant, ses réactions sont observées pour percevoir d'éventuelles tensions et ajuster la réponse de l'adulte.

L'enfant est invité à participer dès que son développement le lui permet : pour s'allonger ou s'asseoir, soulever ses fesses, essayer de se déshabiller seul... prendre ses affaires dans son casier...

Les plus grands montent seuls sur la table à langer et s'installent (sous la surveillance de l'adulte)

ACQUISITION DE LA « PROPRIÉTÉ »

À partir d'environ 18 mois, quand les parents commencent à mettre leur enfant sur le **pot** à la maison nous le lui proposons aussi à la crèche, son acceptation ou son refus sont respectés, la sollicitation de l'adulte ne devient pas une obligation.

Le respect de son développement et de son désir permet le plus souvent une acquisition sans problèmes.

Au fur et à mesure de l'acquisition de la maîtrise des sphincters, l'enfant développera son autonomie, il finira par aller aux toilettes seul et s'habillera avec l'aide de l'adulte.

Tirer la chasse tout seul est le symbole de l'autonomie acquise !

LA SANTÉ, LES SOINS

OBJECTIFS :

> MAINTENIR LA SANTÉ DE L'ENFANT

> RECONNAÎTRE LES SIGNES DE MALADIE

POUR ALERTEUR OU TRAITER

Chaque jour les informations sur l'état de santé de l'enfant et les éventuels **traitements médicaux** prescrits sont recueillies auprès des parents pour nous permettre d'assurer la continuité au cours du temps que l'enfant passe à la crèche.

Les traitements sont donnés sur présentation de l'**ordonnance** du médecin et après que la puéricultrice en a eu connaissance.

L'état général de l'enfant est **surveillé**, le personnel est attentif aux signes qui peuvent annoncer une maladie : modification du comportement, pleurs, augmentation de la température, difficultés respiratoires...

Les traitements nécessaires sont donnés d'après les prescriptions du médecin traitant de l'enfant. Des mesures de prévention sont prévues dans les protocoles établis par le pédiatre de la crèche pour les pathologies les plus fréquentes.

Avant chaque soin l'enfant est averti de ce qui va être fait, il a son **doudou** à sa disposition s'il le souhaite et est rassuré si besoin. Son confort, son adhésion et sa participation sont toujours recherchés, le soin tend à être le plus bref possible.

Les parents sont informés par téléphone ou lors des transmissions de fin de journée.

LE JEU LIBRE

OBJECTIFS :

- > DÉCOUVRIR LES SITUATIONS DE JEU EN SÉCURITÉ
- > EXERCER ET DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES
- > EXERCER ET DÉVELOPPER SA CRÉATIVITÉ ET SON IMAGINATION
- > RENCONTRER LES AUTRES ENFANTS EN PARTAGEANT DES TEMPS DE JEU ET APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE



Le jeu libre occupe la plus grande partie du temps de l'enfant, il est son activité principale par laquelle il découvre et développe ses compétences.

Le matériel est choisi adapté à l'âge des enfants et conforme aux normes de sécurité. Il est maintenu en bon état.

L'installation du matériel proposé dépend du lieu et du personnel disponible pour encadrer les enfants.

Des **espaces de jeu** (coin dinette, voitures...) sont laissés à la disposition des enfants alors que d'autres sont mis en place pour un temps plus court et renouvelés régulièrement.

Les adultes proposent le matériel en fonction de l'activité spontanée des enfants, bon indicateur de leur stade de développement et de leurs besoins du moment.

Le matériel permettra de satisfaire les besoins et d'enrichir les expériences possibles.

La quantité de matériel est adaptée à la taille du groupe

d'enfants : trop peu de jouets occasionne des conflits mais trop de matériel gêne la concentration et perturbe le jeu.

Le matériel est remis en ordre régulièrement dans la journée pour faire renaître l'intérêt des enfants et les réinviter au jeu.

Le matériel est régulièrement renouvelé, en partie, pour éviter la monotonie tout en gardant le repère de la stabilité des objets.

Plusieurs exemplaires du même jouet limitent les conflits.

Les temps de jeu sont surveillés par un ou plusieurs adultes. Ceux-ci portent sur l'activité des enfants une attention bienveillante.

L'intérêt de l'adulte pour les expériences, les découvertes et les réussites de l'enfant soutient le jeu et donne la sécurité nécessaire à un jeu actif.

Les difficultés et les échecs sont accompagnés par la parole de l'adulte qui soutient l'activité.

L'adulte ajuste ses interventions à la sollicitation des enfants, sa participation est discrète pour laisser l'enfant maître de son jeu.

La créativité des enfants les amène à utiliser les jeux de manière « originale » ce qui est accepté par l'adulte quand il n'y a pas de danger.

Quand l'enfant montre sa création à l'adulte celui-ci prend en compte ce qui a été réalisé en parlant de ce qu'il voit et en évitant les jugements.

Les enfants sont surveillés pendant les temps de jeu. En cas de conflits, l'intervention de l'adulte n'est pas immédiate pour

laisser les enfants gérer si possible leurs relations. L'adulte rappelle les règles de vie du groupe en évitant les jugements, il proposera « quelque chose » à l'enfant qui n'aura pas obtenu gain de cause.



LES ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE

OBJECTIFS :

> FAIRE DES EXPÉRIENCES SENSORIELLES ET MOTRICES

QUE JEU LIBRE NE PERMET PAS

ACQUÉIRIR DES COMPÉTENCES NOUVELLES

> ROMPRE LA MONOTONIE

> DÉCOUVRIR LE PLAISIR DE FAIRE. CANALISER SON ÉNERGIE

> S'ÉVEILLER, LAISSER LIBRE COURS À SA CRÉATIVITÉ

PRENDRE CONFIANCE EN SOI

Les activités de découverte proposées aux enfants sont choisies d'après l'observation de leur stade de développement et des nouvelles compétences qu'ils s'entraînent à acquérir.

Le matériel est choisi et installé de façon à assurer la sécurité en tenant compte du personnel d'encadrement disponible.

Lors des ateliers qui leur sont proposés, les enfants ont la liberté d'y participer ou non. D'autres espaces de jeu restent à leur disposition.

Ceux qui font le choix de participer doivent respecter les règles fixées pour cette activité, ce sont des règles de sécurité, de respect de l'autre et d'organisation matérielle sans laquelle l'activité n'est pas possible.

Les enfants ont la possibilité de quitter l'activité à tout moment.

En dehors de ces règles, l'enfant est libre de son jeu : il explore le matériel et fait ses expériences en toute liberté.

L'adulte est présent pour encadrer l'activité, il soutient le jeu de l'enfant en étant attentif aux découvertes et au plaisir de l'enfant, et en lui laissant l'initiative de son jeu et le plaisir de faire tout seul.

Quand l'enfant invite l'adulte dans son jeu, la participation de celui-ci reste discrète pour laisser à l'enfant la maîtrise de ses actions.

Il arrive de temps en temps qu'une proposition donne naissance à une collaboration soutenue entre un enfant et un adulte et que l'activité devienne spontanément interactive.

Dans toutes les activités proposées, l'action et la découverte sont valorisées. C'est la qualité du moment et le plaisir qui sont importants et non le résultat obtenu.

La plupart des activités n'aboutissent d'ailleurs pas à la production d'une « œuvre ».

L'adulte est attentif aux émotions montrées par les enfants, de nombreux échanges de gestes et de paroles ont lieu pendant le jeu.

Aucune production n'étant attendue, les échecs sont très rares mais un enfant qui montre une déception est rassuré sur le fait que la prochaine fois ou quand il sera grand, il réussira.

Jusqu'à dix-huit mois ou deux ans l'activité des enfants est centrée sur les jeux moteurs, les jeux de manipulation et d'exercice :

L'adulte propose le matériel et l'installation qui permettent de faire, dans de bonnes conditions, ce que les enfants font spontanément.

- **Jeux moteurs** : se déplacer, marcher, courir, grimper, ramper...
- **Jeux de manipulation et d'exercices** : tous les jeux de parc, les hochets, boîtes à formes, empilements, balles, livres...
- **Pour la manipulation des fluides** et les transvasements, nous proposons le riz, les jeux d'eau et le sable dehors.
- **Le développement du langage** fait découvrir le plaisir de reconnaître les mots et les images, les imagiers et les livres sur les animaux sont particulièrement appréciés.



- **Les chansons** commencent à prendre de l'importance pour le plaisir des mots et le plaisir de reconnaître, grâce à la musique, ce que l'on a déjà entendu.

- **Les instruments sonores** sont d'abord manipulés comme tout autre jouet, ils prennent rapidement une place particulière et suscitent un réel plaisir chez de nombreux enfants.

Après dix-huit mois et progressivement les enfants découvrent des activités qui allient manipulation et expression :

- **Les jeux moteurs** et de manipulation de fluides restent toujours très présents dans les centres d'intérêt des enfants.
- **Le graphisme** avec les crayons, les feutres, les craies sur différents supports horizontaux ou verticaux développent la motricité fine.
- **Les activités de peinture** enrichissent les perceptions sensorielles et sont un support d'expression. Les nombreuses techniques possibles en font une activité riche.
- **Le modelage** avec la pâte à sel et à modeler.
- **Le collage** qui permet de découvrir des matériaux très variés et de découvrir le relief.
- **Les activités sur table** telles que les encastrement, les puzzles et les jeux de loto ou dominos qui préparent aux jeux de règles qui viendront plus tard.
- L'imaginaire de l'enfant se développe et le plaisir du livre lu seul ou raconté par l'adulte est très présent après dix-huit mois.
- **Le conte** sans le support du livre et les aventures de personnages « marionnettes » sont très prisés ils laissent toute

la place à l'imaginaire et plus d'initiative à l'enfant qui peut intervenir dans le déroulement des événements.

- **Les instruments de musique**, souvent des percussions, font expérimenter aux enfants leur capacité à produire des sons et à maîtriser et rythmer leurs gestes pour varier le résultat obtenu. Ils en retirent, le plus souvent, un grand plaisir.

Ce fonctionnement, qui s'efforce de proposer à l'enfant de découvrir les plaisirs de la vie en groupe tout en ressentant combien sa très jeune personnalité est prise en compte et encouragée à grandir, évolue au fil du temps.

Il s'enrichit de la rencontre et de l'observation de nouveaux enfants, des échanges quotidiens avec les familles.

Il est soutenu par les séances d'analyse des pratiques professionnelles et les réunions auxquelles participent les membres de l'équipe.

Avoir à explorer notre manière de travailler pour l'évaluer et la transmettre nous a amenées à mieux situer la place de chacun des acteurs de la crèche, enfants, parents et professionnelles.

Le document obtenu est le témoin de notre réflexion, il veut aussi être un outil de progression et un support d'échanges avec les familles.

Projet rédigé par l'équipe de la crèche collective *Les Galipettes*





Crèche collective Les Galipettes
27, rue Louis Martel - 69 630 Chaponost

Contact

Françoise Maison, directrice
04 78 87 99 76
f.maison@mairie-chaponost.fr